



VILLAGE DE MADAGASCAR
Pour la promotion de Madagascar



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PAVILLON

Rencontre Nationale Sportive 2013

le 8, 9, 10 mai à Metz



VILLAGE DE MADAGASCAR Pour la promotion de Madagascar



Vous souhaitez participer au Village de Madagascar de la Rencontre Nationale Sportive et Culturelle de la communauté malgache en France et en Europe.

Le Village de Madagascar 2013 réunit des exposants dont les produits et services participent à la promotion de Madagascar.

- Le Village de Madagascar sera conçu dans l'esprit R.N.S.
- La Rencontre Nationale Sportive véhicule des valeurs d'engagement, de tolérance, de respect, de solidarité et de fraternité.
- Nos actions sont réalisées dans un état d'esprit, où le bénévolat est notre principale motivation.

Participer au Village de Madagascar, c'est adhérer à l'esprit R.N.S. :

- Œuvrer pour l'intérêt collectif, afin d'en faire bénéficier tous les participants de la RNS,
- Ne pas nuire à l'image de la communauté malgache.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre dossier par voie postale, en remplissant le formulaire en page 4 de ce document :

Les inscriptions sont ouvertes à compter du mardi 12 février et closes le dimanche 10 mars à minuit.

Pour tout renseignement - contacter: stands@rns-cen.com

Nous avons le plaisir de vous informer que les animations auront lieu au :

**Site du Plan d'eau jouxtant le Palais des Sports
Boulevard Saint Symphorien
57050 Longeville-Lès-Metz
Et au podium du Village de Madagascar.**



VILLAGE DE MADAGASCAR Pour la promotion de Madagascar



Descriptif du pavillon :

- Un espace « pavillon » de 3mx3m (9m²) comprend un emplacement avec une table, deux chaises pour 300€. Un candidat peut demander de louer une 2^{ème} table supplémentaire au prix de 100€, mais l'attribution de ses suppléments dépend de la disponibilité de ces matériels.

La participation au Village de Madagascar par le C.E.N. est soumise aux conditions suivantes :

- Adhérer à l'esprit R.N.S.
- Offrir des produits ou des services qui promeuvent Madagascar, la région Sud de la grande île.
- Participer à la diversité des produits ou des services présentés au Village de Madagascar.
- Les exposants qui œuvrent pour l'intérêt de Madagascar étant prioritaires
- L'ordre d'arrivée des demandes.

L'examen de toute demande, effectué à réception du formulaire, est soumis aux critères d'admission énumérés ci-dessus.

Quelle que soit l'issue de la demande, cette dernière donne lieu à une réponse **au plus tard, le 25 mars, la clôture des inscriptions intervenant le 10 mars.**

Le Comité d'attribution est souverain des décisions prises, lesquelles ne peuvent pas faire l'objet de réclamations.

Le Comité d'attribution effectue seul les choix des emplacements, avec l'accord du Comité National Organisateur, en fonction des contraintes matérielles et stratégiques.

Réception des réponses

Les réponses devront être parvenues **au plus tard le 10 Mars 2013**. Toutefois s'il reste encore de Pavillons disponible à cette date, nous laisserons cette offre ouverte jusqu'à épuisement du dernier Pavillon.

Elles devront être envoyées en 2 étapes suivant les modalités décrites ci-après :

- *Par mail, en joignant le formulaire dûment rempli à l'adresse stands@rns-cen.com*
- *Par courrier, en joignant l'ensemble du dossier (formulaire + chèque) demandé, à l'adresse postale suivante :*

CEN c/o Mr Olivier RAZAFINDRANAIVO 30 avenue de Longchamp 92210 Saint-Cloud

Le chèque correspondant **au montant total de la réservation** (tables et grilles) libellé à l'ordre du « Comité Exécutif National » sera à envoyer en même temps que le formulaire d'inscription, **au plus tard le 10 Mars 2013 à l'adresse :**

Comité Exécutif National
30 avenue Longchamp
92210 Saint-Cloud.



VILLAGE DE MADAGASCAR Pour la promotion de Madagascar



Les chèques seront restitués aux candidats non retenus.

Pour toute candidature retenue, une convention sera envoyée à l'exposant par mél. Le dossier dûment rempli devra être retourné par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus **avant le 20 mars.**



VILLAGE DE MADAGASCAR Pour la promotion de Madagascar



Habillage :

- Les pavillons seront livrés nus et les tables sont livrées nappées.

Électricité :

- Des connexions électriques sont prévues, il appartient à chaque exposant de prévoir les installations des appareils électriques qui lui seront utiles.
- Un descriptif détaillé des appareils électriques utilisés devra être communiqué à l'organisateur **lors de l'envoi de son formulaire.**

Sécurité :

- Afin de garantir la sécurité, les équipements et produits apportés par les exposants doivent répondre aux normes de sécurité en vigueur dans les foires et salons et être de qualité anti-feu, maximum : 500 watts
- Il appartient à l'exposant de s'assurer de la conformité des équipements installés sur son pavillon (banderoles, totems, enseignes, maquettes...) et de veiller à ce que leur installation assure la sécurité des visiteurs.
- Il appartient à l'exposant de veiller à la sécurité de ses biens.
- La circulation dans les allées devant être assurée à tout moment, il appartient à l'exposant de placer les animations susceptibles de créer un attroupement bien à l'intérieur du pavillon.

Décoration :

- L'exposant assurera la décoration de son pavillon pour lui donner un caractère l'identifiant à Madagascar. Le Village de Madagascar sera décoré aux couleurs de l'île par le C.N.O.

Nuisance sonore :

- L'exposant devra faire une demande préalable auprès de l'organisateur, dans le cas où il souhaite diffuser de la musique sur son pavillon.
- Le CEN se réserve le droit de lui accorder une réponse positive ou non.

Accueil des exposants :

L'accueil des exposants se fera à partir de 8 heures.

Ces derniers pourront disposer de leurs pavillons à compter du **mercredi 8 mai 2013 à 8 h 00.**

Les exposants pourront exposer et vendre leurs produits ou services :

- **le mercredi 8 mai 2013 de 9 h 00 à 23 h 00**
- **le jeudi 9 mai 2013 de 9 h 00 à 22 h 00**
- **le vendredi 10 mai 2013 de 9 h 00 à 17 h 00.**

Un plan d'aménagement des pavillons, indiquant le numéro de l'emplacement de chaque exposant leur sera envoyé, à réception de leur dossier complet, au plus tard à J-10 de la RNS.



VILLAGE DE MADAGASCAR
Pour la promotion de Madagascar



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PAVILLON RNS 2013

Société / Association	
Adresse postale	
Nom, prénom, titre/fonction	
E-mail	
Téléphone	
Description et objet de l'organisation	
Produits ou services exposés	
Nombre de tables souhaité	
Nombre de grilles d'exposition souhaité	
Connexion électrique : descriptif des appareils	

Nous avons lu et approuvé les conditions de participation à l'exposition organisée dans le cadre de la RNS 2013 à Metz. Nous nous engageons à respecter les consignes des organisateurs. Ci-joint un chèque d'un montant de : -----, correspondant à : ----- tables et ----- grilles d'exposition.

Nom, Prénom :
Titre ou fonction :

Date :
Cachet de l'association/l'entreprise :
Signature :